

EXPEDITION

SAS HERBETTE OUTRE MOYA TEDDE-MARCOT



05 Allée Rufinus
13101 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

Tél : 04 42 63 13 66

www.homt-huissiers-aix.fr

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



**LE MARDI VINGT DEUX FÉVRIER
DEUX MILLE VINGT DEUX**

A LA REQUETE DE :

Maître **Eric VERRECCHIA**, né le 17 novembre 1965 à LE RAINCY de nationalité française, mandataire judiciaire, domicilié Mandataire judiciaire 47 Bis boulevard Carnot Résidence la Nativité Bât D 13100 AIX EN PROVENCE agissant en qualité de liquidateur de : La société **D3EPACA**, Société à Action Simplifiées, au capital social de 529 096 euros, dont le siège social est 131, rue Louis Lépine – ZAC des Chabauds Nord - 13120 BOUC BEL AIR, immatriculée au Registre du Commerce d'Aix en Provence sous le numéro 79404566, désigné à ces fonctions par jugement du Tribunal de Commerce d'Aix en Provence du 2 mars 2017.

Ayant élu domicile à MARSEILLE (13006) 35 rue Saint-Jacques au Cabinet de **Maître Sébastien SALLES**, inscrit au Barreau de ladite ville, lequel est constitué sur le présent commandement et ses suites. Tél : 04.91.33.48.73 fax : 04.91.13.40.44

Assisté par **Maître Martial VIRY**, avocat au barreau d'AIX EN PROVENCE 13 place John Rewald 13100 AIX EN PROVENCE Tél: 04.42.38.25.84 – Fax: 04.42.38.56.99

EN VERTU : De la grosse exécutoire d'un jugement du Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE du 17 septembre 2019, signifié selon exploit de Maître Véronique CHAMPION, huissier de justice à MARSEILLE le 25 octobre 2019, définitif comme en atteste le certificat de non appel délivré par le greffe de la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE le 27 novembre 2019.

En application des articles R322-1, R322-2, R322-3 du code des procédures civiles d'exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie immobilière des immeubles ci-après désignés.

*A défaut par la **Direction Régionale des Finances Publiques de la région Provence Alpes Côte d'Azur**, Direction Départementale des Bouches du Rhône, autorité administrative de la division France Domaine, pôle Gestion des Patrimoines Privés, 16 rue Borde 13008 Marseille curateur à la succession vacante de Madame **Dominique, Josette Elyane Renée LEVILLAIN**, née le 30 août 1952 à LE TRAIT (76580) de nationalité française, de son vivant domiciliée 35, rue Renée d'Anjou 13015 MARSEILLE, décédée à MARSEILLE le 4 juin 2020, désignée à cet effet par Ordonnance de Madame Laëtitia UGOLINI, vice-présidente du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE du 3 août 2021*

D'avoir satisfait au commandement valant saisie immobilière qui lui a été précédemment signifié par acte de la SAS HERBETTE OUTRE MOYA TEDDE MARCOT, Huissiers de Justice associés à AIX EN PROVENCE en date du 07 Janvier 2022 ;

Nous, David MOYA, Huissier de Justice, membre de la SAS HERBETTE OUTRE MOYA & TEDDE-MARCOT, Huissiers de Justice Associés demeurant 05 Allée Rufinus, Résidence SIGNORET à AIX EN PROVENCE (13), par l'un d'eux soussigné,

**DESIGNATION DE
PROPRIETE
ET CADASTRALE**

Dans un immeuble élevé d'un étage sur rez-de-chaussée situé à MARSEILLE 13015 35 rue René d'Anjou figurant au cadastre de ladite commune 897 Section E n°31 pour une contenance de 01 ares et 23 centiares et n°35 pour une contenance de 85 centiares.

- Le lot n°1 : un appartement au rez-de-chaussée et les 500/1.000 ° indivis des parties communes.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination et en particulier tout matériel pouvant avoir un caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Nos opérations débutent à 10H05

JE ME SUIS RENDU CE JOUR :

Au 52 Rue LIANDIER 13008 MARSEILLE au sein des Bureaux de la Direction Générale des Finances Publiques France DOMAINE afin que les clefs du logement me soient remises pur établir nos diligences.

Sur place les clefs du bien me sont remises et la personne du service nous indique que l'ensemble des effets mobiliers présent dans le logement ne présentent aucune valeur et seront laissés sur place.

Nous nous rendons dès lors au 35 rue René d'Anjou 13015 MARSEILLE accompagné de Monsieur Vincent TENA, diagnostiqueur immobilier.

Nous procédons au descriptif.

SITUATION DU BIEN IMMOBILIER

Situation Générale :

Le bien est situé sur la commune de Marseille dans le 15^{ème} arrondissement, commune constituant la Préfecture des Bouches du Rhône et membre de la communauté d'agglomération AIX MARSEILLE

Situation précise du bien immobilier décrit :

Le bien est situé dans le 15^{ème} arrondissement, au nord de la commune proche des axes autoroutiers.

Nous annexons une photographie issu du site googlemaps.fr afin de le situer :

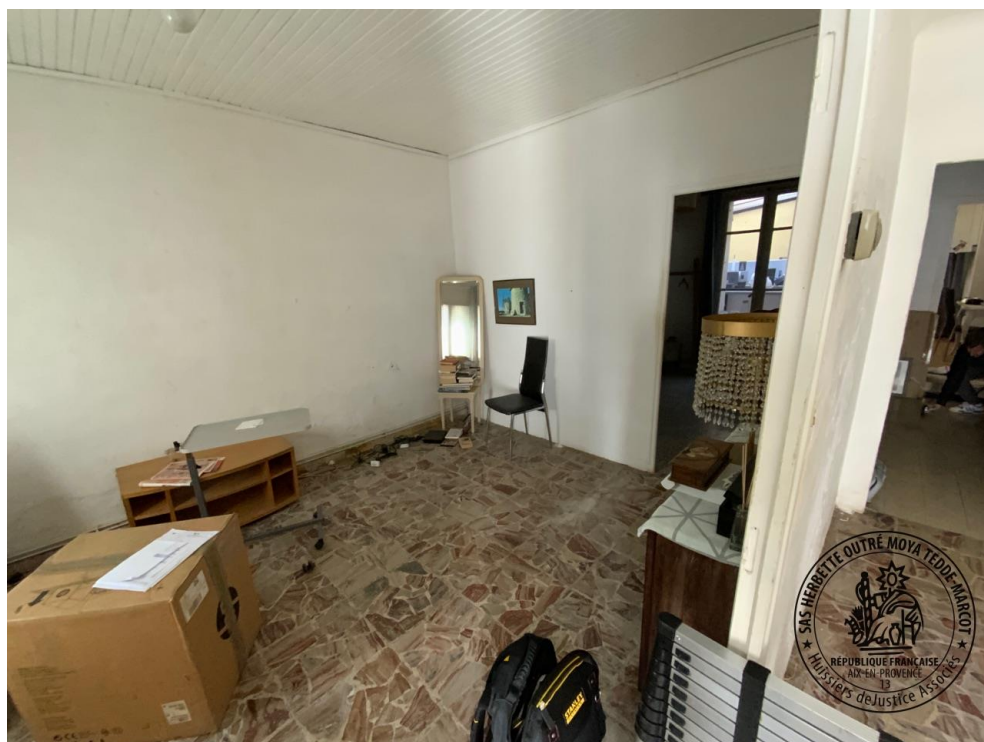


Salon

Nous accédons à cette pièce depuis le couloir présent derrière la porte d'accès au logement.

Au sol du grès est présent. Au plafond du lambris peint en blanc.

Les murs sont peints en blanc, une ouverture donne sur le rue d'Anjou.



Chambre

En enfilade depuis le salon desservie par une porte, une chambre composée de gré au sol.

Les murs sont peints en blanc tout comme le plafond.

Une ouverture (fenêtre) donne sur l'espace cuisine.

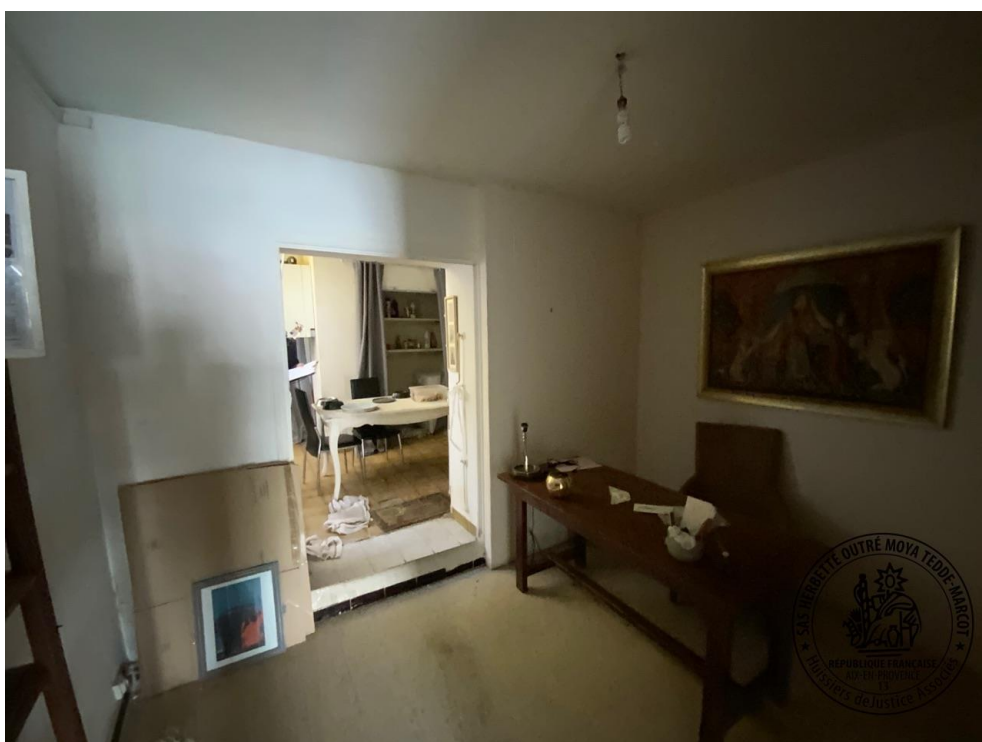


Bureau.

Le couloir dessert à son extrémité cette pièce composée de gré au sol.

Les murs sont peints en blanc tout comme le plafond.

Une ouverture permet d'accéder à l'espace cuisine.



Couloir

Le couloir situé entre le bureau et la porte d'entrée dessert la salle de bain, le dressing et le salon.

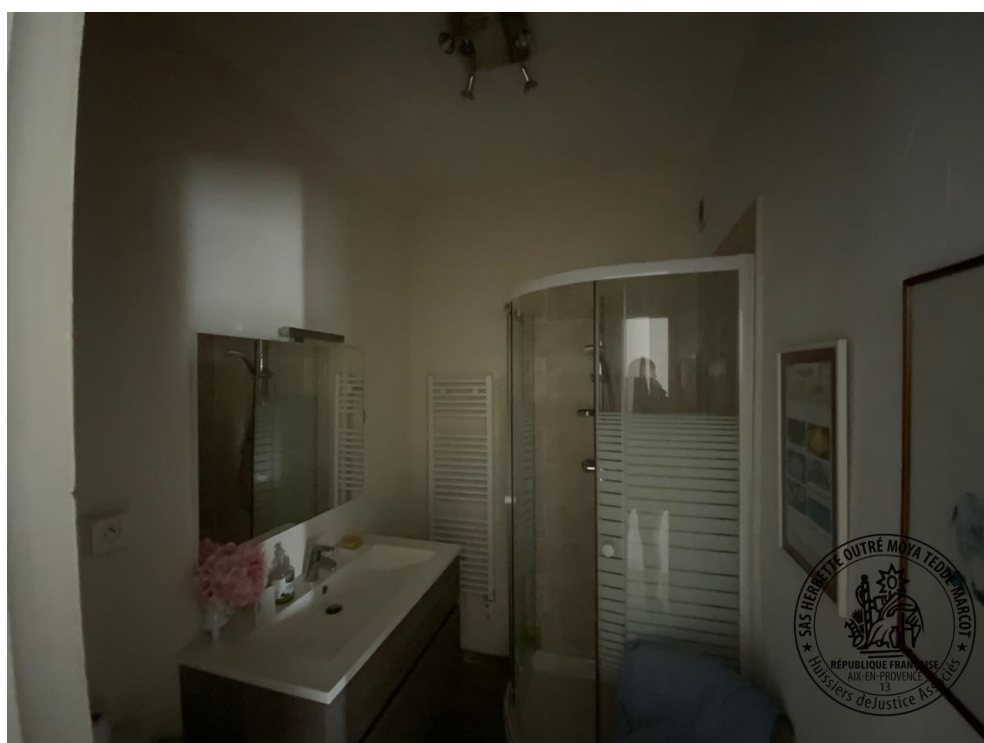
Il est composé de gré au sol, les murs sont peints en blanc tout comme le plafond.



Salle de bains

Une porte à galandage sur rail apparent dessert cet espace composé :

- Un WC
- Un meuble vasque et son miroir
- Une cabine de douche





Cuisine

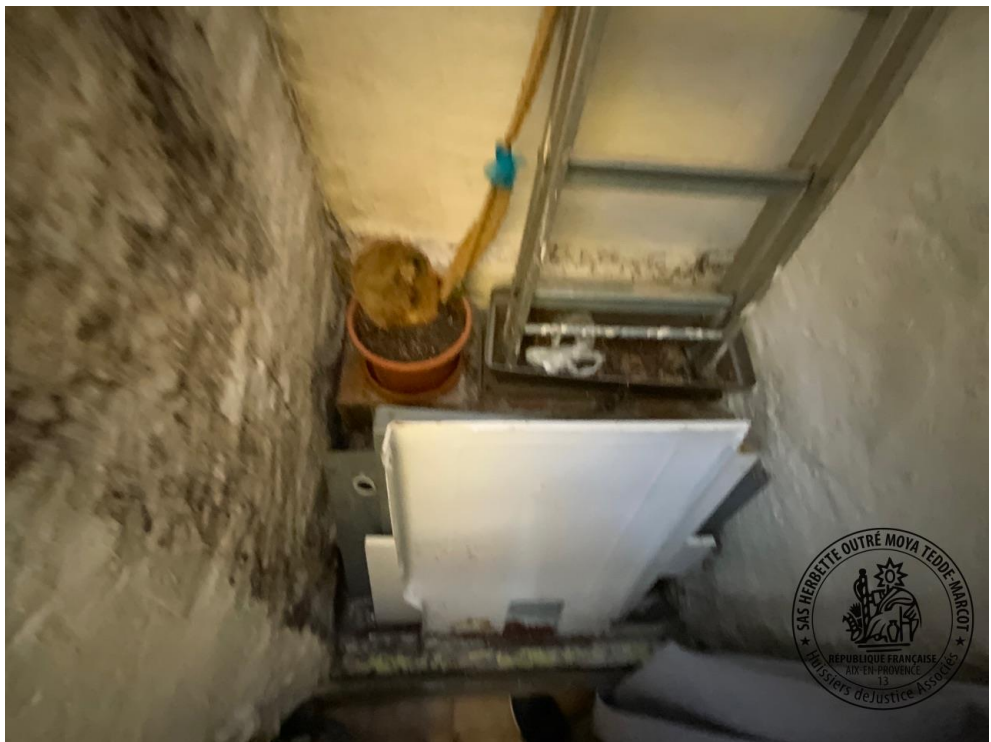
Cet espace relativement vétuste est composé au sol d'un carrelage ancien.

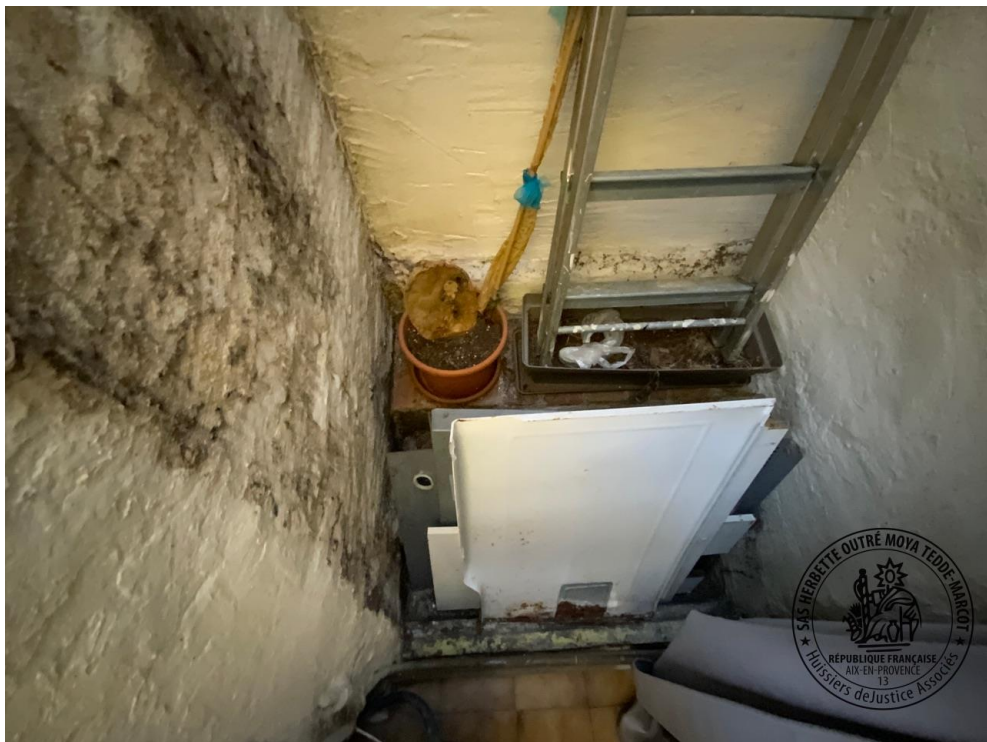
Le plafond est pour partie composé de plaque en plastique



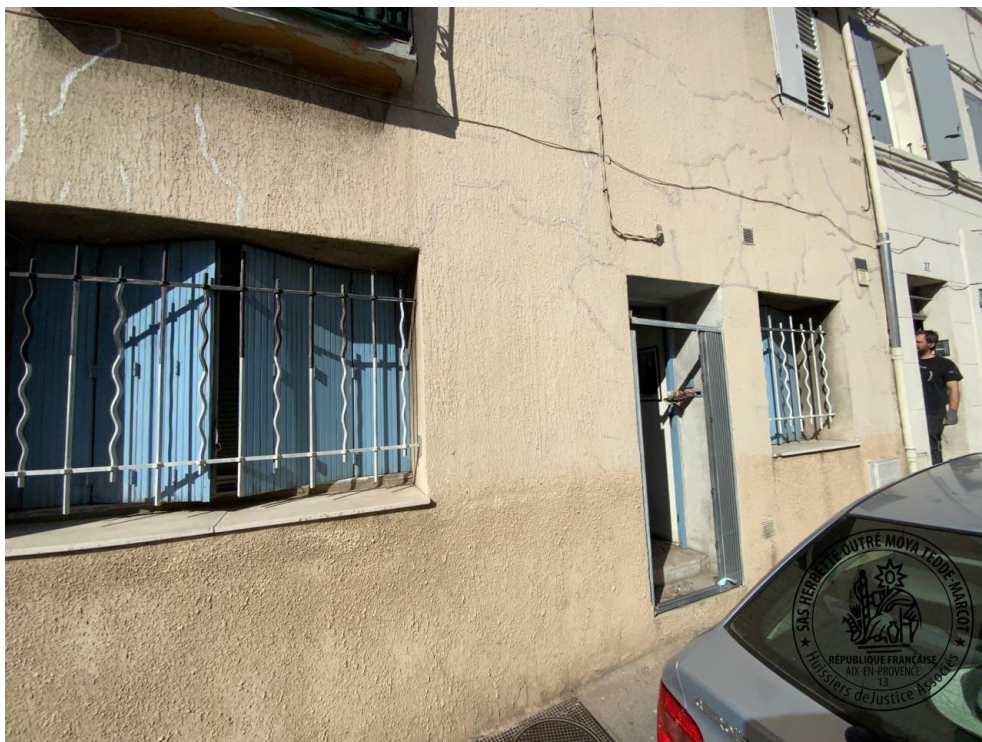








FACADES EXTERIEURES



L'arrivée en gaz non alimentée se situe à ce niveau.



**CONDITIONS
D'OCCUPATION**

Le logement est vide de tout occupant

**SYNDIC DE
COPROPRIETE**

*Ce dernier n'est pas identifié et inconnu de la
Direction Générale des Finances Publiques France DOMAINE*

**SUPERFICIE
ETAT PARASITAIRE
AMIANTE**

*Monsieur Vincent TENA intervenant pour la
société ALPES DIANOSTIC a été requis à l'effet d'établir les
attestations relatives aux termites, à la présence de plomb et
d'amiante, et de la surface de l'immeuble saisi ainsi que le
pronostic de performance énergétique DPE et de toutes
expertises nécessaires en la matière joints au présent acte.*

Nos opérations ont pris fin à 11H27

Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	219.16 €
Émoluments (Art A444-18)	74.40 €
Déplacement (Art R. 444-48)	7,67 €
Sous total HT	301.23 €
TVA à 20%	60.25 €
TOTAL TTC	361.48 €

Me DAVID MOYA

